



## FICHE N°4 : Saisir ses vœux

### 1/ À partir de quand puis-je saisir mes vœux sur la plateforme Parcoursup ?

A partir du 22 janvier 2019, vous devez vous inscrire sur Parcoursup et constituer votre dossier candidat avant de formuler vos vœux. Vous pouvez formuler vos vœux jusqu'au 14 mars 2019 minuit (heure de Paris).

**Rappel** : vous ne pouvez plus formuler de vœux sur Parcoursup après le 14 mars 2019 minuit (heure de Paris) mais vous avez jusqu'au 3 avril 2019 (inclus) pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux.

### 2/ Combien de vœux puis-je formuler pour des formations (hors apprentissage) ?

Vous pouvez formuler jusqu'à 10 vœux ou vœux multiples pour des formations sélectives (BTS, CPGE, DUT, IFSI, EFTS, écoles, etc.) ou non sélectives (licences, PACES), dans les lieux de votre choix, sans les classer.

Dans le cas des vœux multiples, vous pouvez faire jusqu'à 20 sous-vœux au total (hors écoles, PACES Ile-de-France, IFSI et EFTS pour lesquels le nombre de sous-vœux n'est pas limité et ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé).

Parcoursup n'exige aucune hiérarchisation des vœux afin de vous permettre de faire les vœux pour les formations qui vous intéressent vraiment. Vous devez expliquer, pour chaque vœu formulé, en quelques lignes, ce qui vous motive pour la formation. Ce travail peut être fait en classe avec l'aide de vos enseignants.

**Conseil** : éviter de ne formuler qu'un seul vœu et penser à diversifier vos vœux entre les formations sélectives et non sélectives.

### 3/ Combien de vœux puis-je formuler pour des formations (hors apprentissage) ?

Vous pouvez formuler jusqu'à 10 vœux en apprentissage (ils s'ajoutent aux 10 vœux autorisés pour des formations hors apprentissage).

### 3/ Comment puis-je sélectionner les formations qui m'intéressent ?

Pour rechercher et sélectionner les formations qui vous intéressent, vous devez utiliser le moteur de recherche des formations sur Parcoursup en y indiquant vos critères de recherche (type de formation, spécialité/mention, localisation, etc.).

#### 4/ Pour chaque formation sélectionnée, une fiche d'information est proposée. Quelles informations contient-elle ?

Cette fiche contient des informations que vous devez lire attentivement avant de formuler votre vœu : elles sont essentielles pour mieux connaître les formations et leurs débouchés et bien évaluer la pertinence de vos choix.

Les informations fournies pour chaque formation :

- Contenu et organisation des enseignements
- Connaissances et compétences attendues
- Critères généraux d'examen des vœux
- Dates des journées portes ouvertes ou des journées d'immersion
- Contact d'un responsable pédagogique, d'un référent handicap et d'étudiants ambassadeurs

Et à compter du 22 janvier 2019 :

- Affichage du secteur géographique (pour les licences et PACES)
- Affichage du nombre de places proposées en 2019
- Affichage du nombre de candidats et du nombre d'admis en 2018
- Affichage des taux de passage en 2ème année et de réussite selon le bac, des débouchés et des taux d'insertion professionnelle

#### 5/ Puis-je formuler uniquement des vœux pour des formations sélectives ?

Vous avez la possibilité de formuler des vœux dans des formations sélectives si cela correspond à votre projet de poursuite d'études. Attention, ces formations ont la possibilité de répondre par la négative à partir du 15 mai 2019. C'est pourquoi nous vous conseillons de diversifier vos vœux entre des formations sélectives et non sélectives. N'hésitez pas en parler avec vos enseignants.

#### 6/ Qu'appelle-t-on « vœux multiples » ?

Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires en vue de faire l'objet d'un même vœu et ainsi d'élargir les possibilités de choix des candidats. Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent. Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

Exemple de vœu multiple : Sophie demande le BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents. Dans le décompte total des vœux de Sophie, ces demandes comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux.

Le vœu multiple permet d'élargir les possibilités : vous pouvez faire jusqu'à 20 sous-vœux pour l'ensemble des vœux multiples (hors écoles, PACES Ile-de-France, IFSI et EFTS pour lesquels le nombre de sous-vœux n'est pas limité et ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé).

## 7/ Comment fonctionnent concrètement les vœux multiples » ?

- Les BTS et les DUT (hors apprentissage) sont regroupés par spécialité à l'échelle nationale. Chaque établissement proposant une même spécialité correspond à un sous-vœu d'un vœu multiple. Pour demander une spécialité de BTS ou de DUT, vous formulez un vœu multiple et vous pouvez choisir jusqu'à 10 sous-vœux dans cette spécialité.
- Les DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) sont regroupés à l'échelle nationale. Chaque établissement proposant un DCG correspond à un sous-vœu du vœu multiple.

Pour demander un DCG, vous formulez un vœu multiple et vous pouvez choisir jusqu'à 10 sous- vœux.

- Les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) sont regroupées par voie à l'échelle nationale. Chaque établissement proposant une même voie correspond à un sous-vœu du vœu multiple. La demande d'une CPGE d'un même établissement avec ET sans internat compte pour un seul sous-vœu. Pour demander une voie de CPGE, vous pouvez choisir jusqu'à 10 sous-vœux dans cette voie.
- Les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) sont regroupés à l'échelle territoriale (académie ou région). Chaque IFSI correspond à un sous-vœu du vœu multiple. Pour demander un IFSI, vous formulez un vœu multiple. Chaque institut correspond à un sous vœu et le nombre de sous-vœux pouvant être demandés n'est pas limité.

A noter : les sous-vœux portant sur ces formations ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé.

- Les EFTS (Etablissements de Formation en Travail Social) sont regroupées par diplôme d'Etat à l'échelle nationale Pour demander un EFTS, vous formulez un vœu multiple. Chaque établissement correspond à un sous-vœu et le nombre de sous-vœux pouvant être demandés n'est pas limité.

A noter : les sous-vœux portant sur ces formations ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé.

- Quelques formations de licences ou de PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) peuvent également être regroupées par mention à l'échelle de l'académie ou de la région académique. Chaque établissement proposant une même mention correspond à un sous-vœu du vœu multiple. Lorsque vous demandez ces types de licence, vous formulez un vœu multiple et vous pouvez choisir jusqu'à 10 sous-vœux.

A noter : les formations PACES en Ile-de-France sont regroupées à l'échelle régionale et le nombre de sous vœux n'est pas décompté dans le nombre de sous vœux autorisés.

## 8/ Comment formuler des vœux pour une PACES en Ile-de-France ?

Le vœu multiple « Première année commune aux études de santé (PACES) Ile-de-France » comporte 7 sous-vœux correspondant à toutes les UFR médicales franciliennes.

Vous pouvez donc demander une ou plusieurs de ces UFR médicales franciliennes sans avoir besoin de les classer.

Le vœu multiple « PACES Ile-de-France » ne comptera que pour un vœu parmi les 10 vœux possibles. Les sous-vœux formulés ne sont pas décomptés dans le nombre total de sous-vœux autorisé (fixé à 20).

Nous vous conseillons fortement de faire plusieurs sous-vœux.

A noter : ces règles concernent tous les lycéens, quelle que soit leur académie d'origine.

### [9/ Est-ce que je peux formuler un vœu multiple pour demander une école de commerce ou une école d'ingénieur ?](#)

Oui, lorsqu'elles se regroupent par « réseaux d'établissements » et qu'elles recrutent leurs futurs étudiants à partir d'un concours commun.

Lorsque vous demandez ce type de réseau d'écoles, vous formulez un vœu multiple. Chaque école du réseau correspond à un sous-vœu, et le nombre de sous-vœux pouvant être demandés n'est pas limité. Vous devrez cocher chaque sous-vœu qui vous intéresse.

A noter : les sous-vœux portant sur ces formations ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé.

### [10/ Lorsque je demande une CPGE avec internat et sans internat dans le même établissement, cela compte pour combien de sous-vœux ?](#)

La demande d'une CPGE d'un même établissement avec ET sans internat compte pour un seul sous-vœu.

### [11/ Puis-je supprimer un vœu saisi dans mon dossier ?](#)

Oui, vous pouvez à tout moment supprimer un vœu qu'il soit confirmé ou non.

Le projet de formation motivé, c'est quoi ?

Parcoursup n'exige aucune hiérarchisation des vœux afin de vous permettre de faire les vœux pour les formations qui vous intéressent vraiment. Pour chaque vœu formulé, vous devez donc expliquer, en quelques lignes, ce qui vous motive pour cette formation, expliciter les démarches faites pour connaître cette formation.

Cette démarche vous permettra avant tout de réfléchir à ce qui vous intéresse dans telle ou telle formation, au moment de la formulation d'un vœu.

Vos enseignants et en particulier vos professeurs principaux, ainsi que les psychologues de l'éducation nationale sont présents pour vous accompagner dans cet exercice de rédaction, n'hésitez pas à les solliciter.

## 12/ Quelle est la date limite pour renseigner les projets de formation motivés ?

Les projets de formation doivent être saisis au plus tard le 3 avril 2019 mais il est souhaitable qu'ils puissent autant que possible être terminés avant le 14 mars 2019 à minuit (heure de Paris), date limite pour la formulation des vœux.

Dans les lycées, le projet de formation motivé pourra éclairer les professeurs principaux et le chef d'établissement qui porte une appréciation sur votre capacité à réussir dans la formation demandée sur la fiche Avenir dans le cadre du 2eme conseil de classe (ou 1er s'il s'agit d'un conseil de classe semestriel).

Le projet de formation motivé est aussi un élément communiqué aux formations de l'enseignement supérieur qui peuvent l'utiliser au moment de l'examen des candidatures pour apprécier la motivation du candidat, en complément des autres informations fournies dans son dossier.